

CODE DE TRANSPARENCE MIROVA

FONDS ACTIONS



Octobre 2018

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la directive MIF et est produit à titre purement indicatif.



 GROUPE BPCE

www.mirova.com

Préambule

Le présent Code de Transparence est la version française du Code de Transparence Européen qui a été conçu et approuvé par l'AFG, le FIR et l'EUROSIF respectivement lors de leurs Conseils d'Administration des 13 décembre 2012 (AFG Association Française de la Gestion financière www.afg.asso.fr), 20 décembre 2012 (FIR Forum pour l'Investissement Responsable www.frenchsif.org) et 3 octobre 2012 (Eurosif, Le Forum Européen de l'investissement Responsable www.eurosif.org). Il est obligatoire pour tous les fonds ISR (Investissement Socialement Responsable) ouverts au public gérés par des sociétés de gestion adhérentes de l'AFG ou du FIR. En adhérant à ce Code, les sociétés de gestion s'engagent à répondre aux questions posées pour chacun des fonds ISR ouverts au public qu'elles gèrent.

Les signataires doivent se référer dans tous leurs documents, site internet, etc. au présent Code de Transparence.

Déclaration d'engagement

L'Investissement Socialement Responsable est une part essentielle du positionnement stratégique et de la gestion des fonds Mirova. Nous sommes impliqués dans l'ISR depuis 1984 et nous nous félicitons de la mise en place du Code.

C'est notre cinquième adhésion qui couvre la période de janvier à décembre 2017. Notre réponse complète au Code de Transparence ISR peut être consultée ci-dessous et est accessible dans le rapport annuel de chacun de nos fonds ISR ouverts au public et sur notre site internet.

Conformité avec le Code de Transparence

La société de gestion Mirova s'engage à être transparente et nous considérons que nous sommes aussi transparents que possible compte tenu de l'environnement réglementaire et concurrentiel en vigueur dans l'Etat où nous opérons.

Achévé de rédiger en octobre 2018

SOMMAIRE

Partie 1 : Données générales	5
1.a Donnez le nom de la société de gestion en charge du ou des fonds auxquels s'applique ce code	5
1.b Présentez la démarche générale de la société de gestion sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).	5
1.c Présentez la liste des fonds ISR et les moyens spécifiques de l'activité ISR.	10
1.d Décrivez le contenu, la fréquence et les moyens utilisés par la société de gestion pour informer les investisseurs sur les critères ESG pris en compte.	12
1.e Donnez le nom du ou des fonds auxquels s'applique ce Code, ainsi que leurs principales caractéristiques.	12
1.f Quel(s) est (sont) le(s) objectif(s) recherché(s) par la prise en compte des critères ESG pour ce ou ces fonds ?	14
Partie 2 : Méthodologie d'évaluation ESG des émetteurs	15
2.	15
2. a. Quels sont les principes fondamentaux sur lesquels repose la méthodologie de l'analyse ESG ?	15
2. b. Quels sont les moyens internes et externes mis en œuvre pour conduire cette analyse ?	16
2. c. Quels sont les principaux critères d'analyse ESG ?	17
2. d. Quelle est la méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG (construction, échelle d'évaluation...) ?	19
Partie 3 : Processus de gestion	21
3. a. Comment les critères ESG sont-ils pris en compte dans la définition de l'univers d'investissement éligible ?	21
3. b. Comment les critères ESG sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?	21
3. c. Existe-t-il une politique d'engagement ESG spécifique à ce ou ces fonds ?	22
3. d. Existe-t-il une politique de vote spécifique à ce ou ces fonds intégrant des critères ESG ?	22
3. e. Le ou les fonds pratiquent-ils le prêt/emprunt de titres ?	22
3. f. Le ou les fonds utilisent-ils des instruments dérivés ?	22
3. g. Une part des actifs du ou des fonds est-elle investie dans des organismes non cotés à forte utilité sociale ?	22
Partie 4 : Contrôle et Reporting ESG	23
4. a. Quelles sont les procédures de contrôle internes et/ou externes permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG définies dans la partie 3 du code ?	23
4. b. Quels sont les supports media permettant de communiquer sur la gestion ISR du ou des fonds ?	23
Annexe I : Glossaire des termes relatifs à l'ISR	25
Annexe II : Informations relatives aux labels TEEC, ISR et solidaire	26
Informations légales	31

Partie 1 : Données générales

1.a Donnez le nom de la société de gestion en charge du ou des fonds auxquels s'applique ce code

Les fonds auxquels s'applique ce code, dont la liste figure en section 1.e du présent document, sont gérés¹ par la société de gestion spécialisée en Investissement Responsable **Mirova**, l'un des leaders sur le marché européen de la gestion d'actifs faisant partie de l'organisation multi-affiliés Natixis Investment Management², elle-même filiale de Natixis rattaché au Groupe BPCE³.

Mirova développe des solutions d'investissement visant à orienter l'épargne vers des acteurs et des projets qui contribuent à s'orienter vers une économie soutenable, tenant compte des enjeux de développement durable. Ces solutions d'investissement se déclinent sur les grandes classes d'actifs (actions, taux, impact investing⁴, infrastructures et capital naturel), totalisant un encours de 9.9 milliards d'euros au 30 juin 2018⁵.

Mirova

Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme

RCS Paris n°394 648 216 - Agrément AMF n° GP 02-014

59, Avenue Pierre Mendès France – 75013 - Paris

Site internet : www.mirova.com

1.b Présentez la démarche générale de la société de gestion sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Notre vision : nos stratégies d'investissement sont des choix porteurs de sens

Créée en 2012, Mirova est une société de gestion dédiée à l'investissement responsable.

Les enjeux environnementaux et sociaux imposent de nouveaux défis à nos sociétés. Nos économies se transforment pour y répondre. La finance doit prendre en compte ces enjeux et contribuer à l'accélération de la transition vers un modèle de développement plus durable. Nous pensons, en particulier, que notre rôle de gestionnaire d'actifs pour compte de tiers n'est pas neutre et que nos choix d'investissement participent à façonner le monde de demain. Ainsi, Mirova place au cœur de sa stratégie la prise en compte des enjeux d'une économie durable pour proposer des solutions qui bénéficient non seulement aux investisseurs, mais également à l'ensemble des parties prenantes de la société, dans une perspective de long terme.

¹ Directement ou par délégation ou par conseil

² Natixis Investment Management (Natixis IM) offre un accès unique à plus de 20 sociétés de gestion spécialisées en Amérique, en Europe et en Asie. Elle se situe parmi les plus grandes sociétés de gestion d'actifs au niveau mondial selon l'étude "Cerulli Quantitative Update : Global Markets 2016, qui situe Natixis IM, S.A. à la 16ème position des asset manager mondiaux sur la base d'un montant d'actifs sous gestion (€801,1 B) au 31 décembre 2015.

³ Natixis est détenu à hauteur de 72% par le Groupe BPCE, qui exerce tous les métiers de la banque et de l'assurance en s'appuyant sur ses deux grands réseaux coopératifs, Banque Populaire et Caisse d'Épargne, ainsi que sur ses filiales

⁴ Investissement d'une partie des actifs dans des entreprises, des projets ou des organismes non cotés à fort impact social et/ou environnemental.

⁵ Source Mirova

Les ODD comme guide d'investissement responsable

Depuis Septembre 2015, l'ensemble des Nations du monde ont adopté un programme de développement durable proposé par les Nations Unies, faisant suite aux objectifs du millénaire initiés en 2000. Cet agenda fixe, à horizon 2030, 17 Objectifs de développement durable (ODD) se déclinant en 169 cibles ayant pour vocation de traiter les principales problématiques sociales et environnementales (cf. Figure 1).

Figure 1 : les 17 Objectifs de développement durable

	1 PAS DE PAUVRETÉ Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		10 INÉGALITÉS RÉDUITES Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
	2 FAIM ZÉRO Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge		12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES Établir des modes de consommation et de production durables
	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie		13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES Égalité des genres : parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		14 VIE AQUATIQUE Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable		15 VIE TERRESTRE Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
	7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable		16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser
	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation		

Source : Nations Unies

Outre le fait qu'ils ont été adoptés par l'ensemble des membres des Nations Unies, les ODD présentent plusieurs avantages.

- (i) Ils fixent un cadre exhaustif sur les enjeux environnementaux et sociaux, et applicable à toutes les économies, quel que soit leur niveau de développement.
- (ii) Ils peuvent être considérés comme un cadre de référence sur les questions de développement durable, non seulement par les Etats mais aussi par les entreprises et les investisseurs.

- (iii) Enfin, pour les investisseurs, les ODD présentent l'intérêt de questionner la résilience de leurs actifs aux transformations en cours. Mais ils vont encore plus loin en posant la question de l'exposition des investissements au développement de nouvelles solutions et de nouveaux modèles économiques permettant de répondre à ces transformations.

Cette approche nous semblant parfaitement en ligne avec la mission que s'était fixée Mirova à sa création, nous avons fait le choix, dès 2016, de nous appuyer sur ce cadre pour définir notre approche de l'investissement responsable.

Une démarche intégrant plusieurs axes de travail

Ces éléments d'analyse alimentent l'ensemble des travaux de Mirova :

- ▶ **Faire des choix d'investissement.** Enrichir l'analyse / aider les choix d'investissement dans l'allocation des investissements.
- ▶ **Voter.** Apporter une prise de recul sur les résolutions présentées en assemblée générale par les sociétés présentes dans les portefeuilles Action.
- ▶ **S'engager.** Mettre en place un dialogue avec les émetteurs et les pouvoirs publics sur l'atteinte des ODD.

Axe n°1: Faire des choix d'investissement

Choisir dans quels actifs investir est évidemment au cœur de l'approche d'investisseur responsable de Mirova. Qu'il s'agisse des investissements en actions ou en obligations, cotés ou non cotés, dans des entreprises ou des projets, l'ensemble des investissements de Mirova partage la même approche : concilier création de valeur économique, environnementale et sociale.

Les stratégies d'investissement Actions s'appuient sur la vision que 4 transitions - écologique, démographique, technologique et de gouvernance - affecteront durablement le fonctionnement de nos économies, et appellent à l'émergence d'un nouveau paradigme socio-économique pour répondre aux objectifs du développement durable définis par les Nations Unies.

Pour les entreprises, l'enjeu majeur sera de développer de nouveaux modèles de croissance durable, inclusifs et compatibles avec les enjeux de la transition énergétique. L'innovation et l'intégration des enjeux du développement durable au cœur des stratégies seront les principaux facteurs de succès. Pour les investisseurs, l'enjeu majeur sera de réorienter la stratégie d'allocation du capital vers ces entreprises innovantes et soutenables qui façonneront monde de demain et en seront les gagnantes.

Ainsi, l'intégration du développement durable au cœur des stratégies devient aussi un enjeu de compétitivité et de performance soutenable. C'est cette conviction qui constitue le socle de l'approche d'investissement responsable de Mirova sur les actions cotées qui vise à créer de la performance financière à moyen terme tout en contribuant à la préservation du "capital" humain et environnemental, condition nécessaire à la capacité de délivrer des rendements de long terme.

Axe n°2: Voter

Au-delà des choix d'investissement, notre approche de l'Investissement Responsable passe par la mise en place d'une politique de vote en ligne avec nos principes, et nous portons une vision de l'entreprise qui s'appuie sur des convictions fortes :

- La recherche d'une création de valeur économique, sociale et environnementale, au-delà de la simple création de richesse monétaire
- Une vision partenariale de l'entreprise
- La volonté de se réappropriier les questions de vote pour mieux exercer sa responsabilité fiduciaire

Ainsi, Mirova a décidé d'adopter une politique de vote portant sur les problématiques essentielles auxquelles les entreprises font face dans ce nouveau contexte marqué par les enjeux du développement durable. Nous valorisons notamment :

- ▶ la mise en place d'un conseil intégrant de façon équilibrée les parties prenantes et prenant résolument en charge les enjeux de RSE,

- ▶ une juste rémunération des différentes parties prenantes, avec notamment une prise en compte des critères environnementaux et sociaux dans la rémunération des dirigeants,
- ▶ la transparence et qualité de l'information financière et extra-financière, à travers la mise en œuvre d'un reporting intégrant les enjeux de développement durable.

Ces principes constituent par ailleurs les axes d'engagement prioritaires sur lesquels Mirova met l'accent dans le cadre de son dialogue avec les émetteurs dans l'exercice de ses droits de vote, car nous n'ignorons pas que ce discours au service d'une transformation de la gouvernance des entreprises suscitera des débats légitimes qui nous permettront d'améliorer, dans la durée, nos principes et modes d'actions.

Axe n°3: s'engager

L'analyse des enjeux ESG dans le cadre des processus d'investissement ou du vote en assemblée générale s'accompagne de démarches d'engagement avec les émetteurs et les pouvoirs publics.

Notre stratégie d'engagement poursuit deux objectifs :

1. Améliorer les produits et les pratiques des entreprises d'un point de vue environnemental, social, et de gouvernance

La mise en œuvre de cet objectif passe par deux types d'actions d'engagement :

- ▶ **L'engagement individuel** consiste à interagir en direct avec les entreprises les plus représentées dans les portefeuilles de Mirova et de ses clients afin d'encourager l'amélioration de leurs pratiques ESG et ce sur toutes les classes d'actifs sur lesquelles nous sommes présents : actions, taux (avec un engagement particulier sur les obligations environnementales et sociales) et infrastructures. Ce dialogue fait partie intégrante de notre analyse et de l'exercice de nos droits de vote.
- ▶ **L'engagement collaboratif** consiste à identifier des pratiques controversées au niveau d'un secteur ou d'un groupe d'entreprises et à engager le dialogue pour demander plus de transparence, et le cas échéant l'évolution des pratiques controversées. Afin de renforcer la capacité d'influence des investisseurs responsables, ces actions sont souvent menées par plusieurs investisseurs qui se réunissent autour d'un même objectif. L'engagement est alors poursuivi durant différentes phases jusqu'à ce qu'il débouche sur des résultats tangibles qui peuvent être suivis dans le temps. Les actions portent d'abord sur les émetteurs, puis lorsque cela s'avère nécessaire, sont étendues au niveau d'organisme de place ou auprès du régulateur.

2. Appliquer notre vision de l'investissement à son propre marché, afin d'améliorer les normes et les réglementations du secteur financier en faveur de pratiques d'investissement durable et de long terme.

Mirova s'engage, via la mise en œuvre de ses activités de plaidoyer à promouvoir des réglementations (réglementations, standards, labels) et des pratiques de la part des acteurs de la place financière qui soient favorables à l'investissement durable créateur de valeur à long terme.

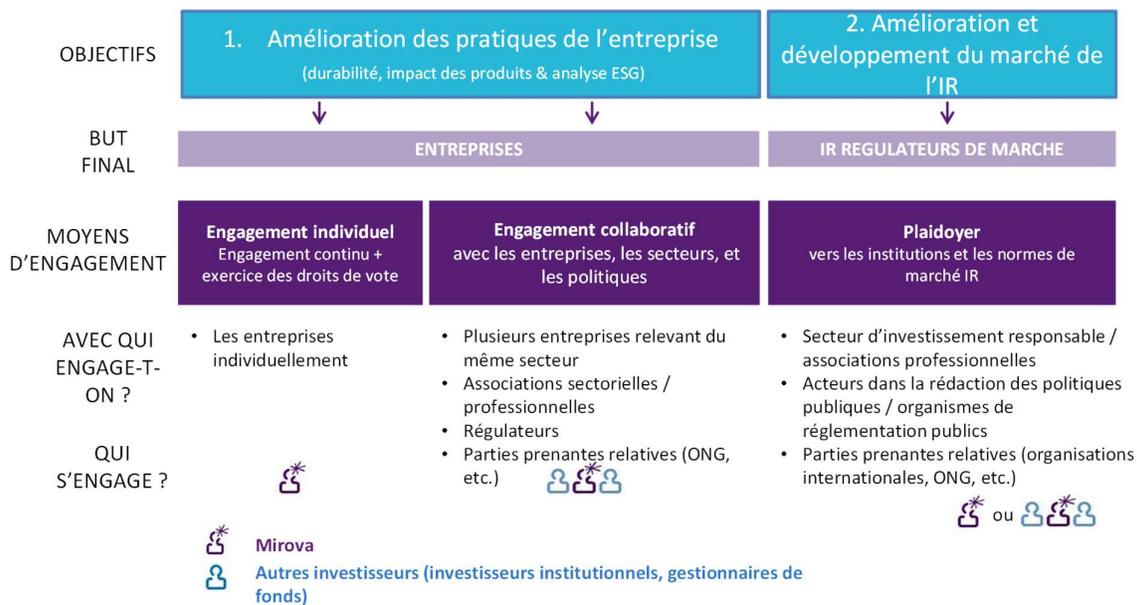
Mirova affiche plusieurs ambitions en matière de plaidoyer.

- ▶ Mettre en place un cadre de marché favorable au développement de la finance à impact positif en matière environnementale et sociale, via la promotion de la finance durable
- ▶ Donner les moyens aux investisseurs d'identifier les besoins et les opportunités d'investissement durable, par les réflexions en matière de reporting extra-financier, de standardisation et de labels
- ▶ Lever les barrières et structurer les outils pour permettre le développement d'un marché de l'investissement durable, via les réflexions concernant les questions de structuration des produits, de standardisations et de labels, d'incitations
- ▶ Renforcer la place de l'investissement durable au sein de la finance, en intégrant ces contributions à des réflexions plus larges sur le système financier et les places financières

Figure 2 : Organisations professionnelles auxquelles Mirova participe



Figure 3 : Schéma de principe de la stratégie d'engagement Mirova



IR : Investissement Responsable

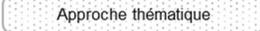
1.c Présentez la liste des fonds ISR et les moyens spécifiques de l'activité ISR.

Mirova rassemble **plus de quatre-vingts spécialistes aux profils complémentaires** (experts de la gestion thématique, ingénieurs, analystes financiers et ESG, professionnels du financement de projets et de la finance solidaire). **Mirova gère 9.9 milliards d'euros au 30 juin 2018 à travers 60 fonds dédiés et fonds ouverts ISR⁶** sur toutes les classes d'actifs et pour différentes typologies d'investisseurs.

Pour la clientèle de particuliers, Mirova propose les fonds ISR suivants, présentés ci-après par classe d'actifs :

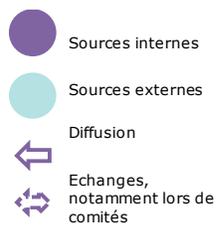
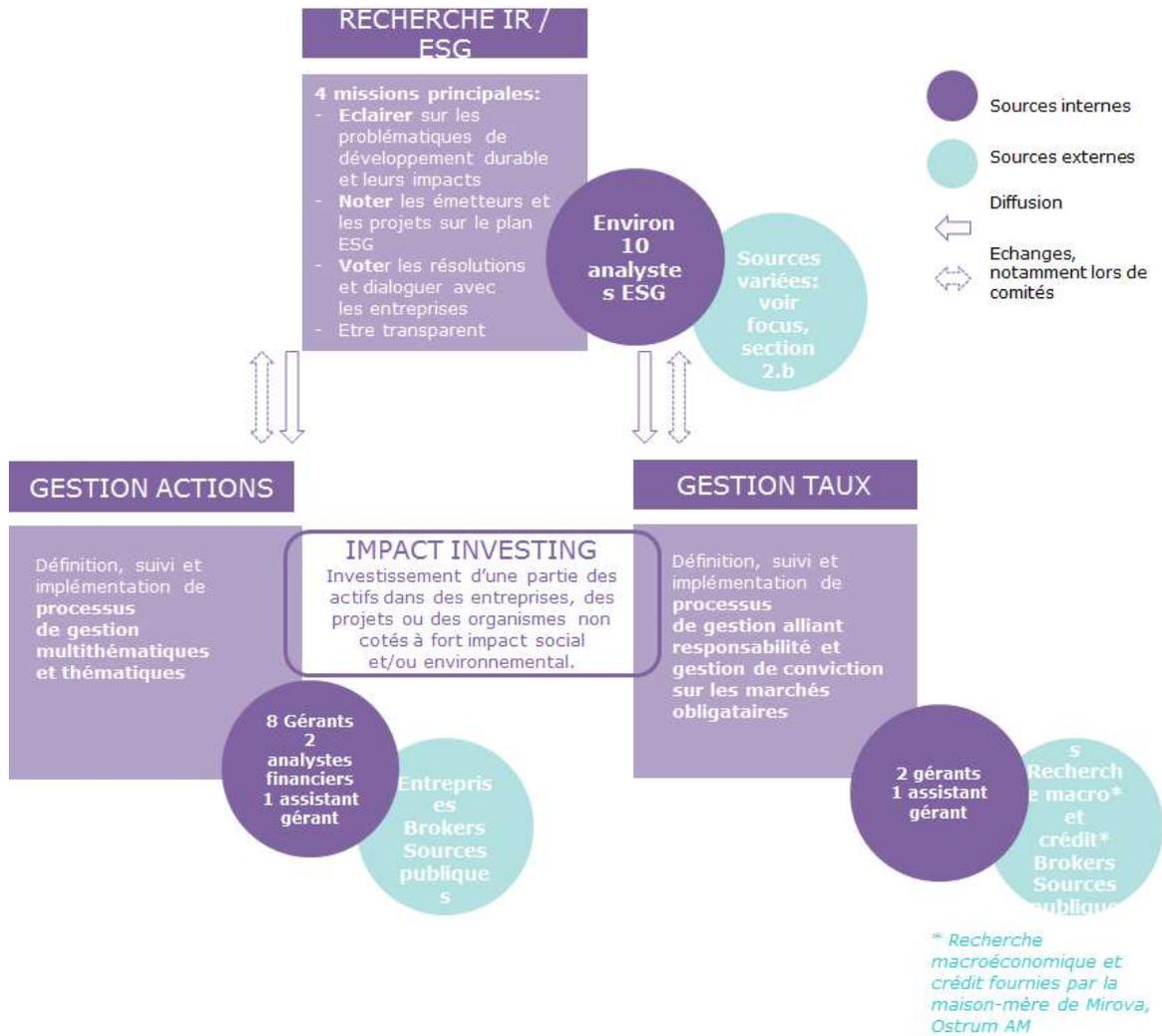
	ACTIONS	TAUX
EURO	Mirova Euro Sustainable Equity Fund	Mirova Euro Green & Sustainable Bond Fund
EUROPE	Mirova Europe Sustainable Equity Fund Mirova Europe Environnement Insertion Emplois Dynamique et son nourricier Mirova Emploi France	
MONDE	Mirova Actions Monde	Mirova Global Green Bond Fund

Légende/ Approche IR

-  Approche thématique
-  Approche multi-thématique
-  Incluant une poche solidaire

La gestion de ces fonds ISR ouverts aux particuliers repose sur de solides ressources internes, principalement réparties au sein de 3 équipes :

⁶ Source Mirova



1.d Décrivez le contenu, la fréquence et les moyens utilisés par la société de gestion pour informer les investisseurs sur les critères ESG pris en compte.

Mirova prône la transparence et diffuse très largement le fruit de ses travaux de recherche IR. Une médiathèque, en accès public sur son site internet, rassemble ainsi : sa philosophie de recherche ESG ; de nombreuses études sur les thématiques durables ; des focus sur des problématiques spécifiques ; des fiches synthétiques sur les principaux enjeux de développement durable et sur les critères ESG en découlant ; des fiches synthétiques sur les thématiques d'investissement durables ciblées par Mirova, etc.



Concernant les fonds, le profil de gestion et l'approche ISR sont des éléments structurants et pérennes, mentionnés dans le prospectus des fonds. Dans le cas d'un changement, le prospectus, disponible sur la rubrique « nos fonds » du site Internet, pourrait être modifié. Conformément à la réglementation en vigueur, ce type de modification serait transmis à l'AMF et ferait l'objet d'information à destination des investisseurs par le biais :

- **d'un avis de presse**
- **ou d'une lettre au porteur.**

1.e Donnez le nom du ou des fonds auxquels s'applique ce Code, ainsi que leurs principales caractéristiques.

Le présent Code s'applique aux **fonds actions thématiques et multithématiques**, dont les principales caractéristiques figurent dans le tableau ci-après. **Les labels obtenus pour chacun de ces fonds y sont également mentionnés.**

Le label « Investissement socialement responsable » (ISR) a été créé début 2016 par le Ministère des Finances et des Comptes publics avec l'appui des professionnels de la Gestion d'Actifs. Le label vise à favoriser la visibilité de la gestion ISR par les épargnants. Il permet aux investisseurs d'identifier aisément des placements intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur politique d'investissement.

Le label « Transition énergétique et écologique pour le climat » (TEEC) a été créé par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, pour mobiliser l'épargne vers la transition énergétique et écologique. Il s'inscrit dans les politiques publiques appelées par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte d'août 2015.

Le label Finansol a quant à lui été créé en 1997 pour distinguer les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne auprès du grand public.

Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire

(1) Fonds de droit français (2) Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Mirova Fonds	Label(s) obtenu(s) ⁷	Forme Juridique	Encours (au 30/06/18) en millions d'euros	Classe d'actifs/ Typologie ISR	Zone géographique	Echelle de risque ⁸
MIROVA EURO SUSTAINABLE EQUITY FUND (2)		SICAV de droit luxembourgeois	560	Actions/ Multithématique	Zone Euro	6
MIROVA EUROPE SUSTAINABLE EQUITY FUND (2)		SICAV de droit luxembourgeois	293	Actions/ Multithématique	Europe	6
MIROVA ACTIONS MONDE		FCP de droit français	137	Actions/ Multithématique	Monde	6
MIROVA EUROPE ENVIRONNEMENT (1)	 	FCP de droit français	420	Actions/ Thématique	Europe	5
INSERTION DYNAMIQUE (1) EMPLOIS	 	FCP de droit français	559	Actions/ thématique + poche solidaire	Monde (principalement investi en Europe)	6
MIROVA EMPLOI France (1)	 	FCP de droit français	144	Actions/ thématique + poche solidaire	Monde (principalement investi en Europe)	6

⁷ La vocation et les principaux critères de ces labels sont décrits en annexe II

⁸ L'échelle (le profil) de risque et de rendement est un indicateur noté de 1 à 7 et correspond à des niveaux de risques et de rendements croissants. Il résulte d'une méthodologie réglementaire basée sur la volatilité annualisée, calculée sur 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer. Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit et avoir accès au DICI (Informations clés et précontractuelles qui doivent être communiquées à l'Investisseur) sur le site www.mirova.com

1.f Quel(s) est (sont) le(s) objectif(s) recherché(s) par la prise en compte des critères ESG pour ce ou ces fonds ?

Les fonds actions cotées de Mirova ont pour objectif de tirer parti des opportunités d'investissement générées par les grandes transitions auxquelles nous faisons face : transition démographique, technologique, environnementale et de gouvernance. Concrètement, ils cherchent à **concilier une recherche de performance financière et un impact environnemental et social positif**. Nous sélectionnons les investissements suivant une approche thématique de long terme visant à privilégier les sociétés positionnées sur les enjeux de développement durable ou offrant des solutions innovantes, tout en intégrant leurs risques environnementaux et sociaux.

Partie 2 : Méthodologie d'évaluation ESG des émetteurs

2. a. Quels sont les principes fondamentaux sur lesquels repose la méthodologie de l'analyse ESG ?

L'analyse ESG appliquée par Mirova vise à satisfaire la double exigence de ses clients : favoriser les entreprises qui contribuent à la transition vers une économie soutenable, tout en cherchant à délivrer une bonne performance financière.

La nécessité de favoriser l'émergence d'un nouveau modèle économique part du constat que **le monde de demain sera refaçonné par 4 grandes transitions - écologique, démographique, technologique et de gouvernance** – qui affecteront durablement le fonctionnement de nos économies, et qui appellent à l'émergence d'un nouveau paradigme socio-économique pour répondre aux objectifs du développement durable définis par les Nations Unies.

Pour les entreprises, l'enjeu majeur sera de développer de nouveaux modèles de croissance durable, inclusifs et compatibles avec les enjeux de la transition énergétique. L'innovation et l'intégration des enjeux du développement durable au cœur des stratégies seront les principaux facteurs de succès. Pour les investisseurs, l'enjeu majeur sera de réorienter la stratégie d'allocation du capital vers ces entreprises innovantes et soutenables qui façonneront le monde de demain et en seront les gagnantes. Ainsi, l'intégration du développement durable au cœur des stratégies devient aussi un enjeu de compétitivité et de performance soutenable. C'est cette conviction qui constitue le socle de l'approche d'investissement responsable de Mirova sur les actions cotées qui vise à créer de la performance financière à moyen terme tout en contribuant à la préservation du "capital" humain et environnemental, condition nécessaire à la capacité de délivrer des rendements de long terme.

Nous estimons qu'il existe deux façons d'intégrer ces enjeux de Responsabilité sociale d'entreprise (RSE) dans une stratégie économique:

- **Les démarches permettant de limiter les risques via de bonnes pratiques ESG** : il s'agit de maîtriser les impacts négatifs liés à l'activité de l'entreprise d'amont en aval (exemple : pratiques RH, relations clients-fournisseurs, pollutions générées par la production ou par l'occupation de locaux, etc.)
- **Le positionnement sur un *business model* durable** : il s'agit de faire preuve d'une bonne capacité d'innovation technologique et sociétale pour développer de produits et/ou services permettant de relever les défis de demain.

Ces deux approches peuvent naturellement se compléter et se combinent souvent. Dans les deux cas, la qualité de ces démarches RSE est évaluée en s'appuyant notamment sur **plusieurs référentiels internationaux** : Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Principes Directeurs de l'OCDE destinés aux multinationales, Pacte Mondial des Nations Unies, Conventions OIT, Principes Directeurs Ruggie, Accords internationaux sur le climat (Kyoto, Copenhague), la biodiversité (Nagoya)...

Mirova fonde également son analyse ESG sur les Objectifs pour le Développement Durable (ODD)⁹ des Nations Unies, comme expliqué en question 1.b.

Le financement de ces ODD requiert non seulement des investissements financiers mais aussi un nouveau type de recherche et d'outils d'investissement qui sont dédiés entièrement au développement durable.

En d'autres termes, l'économie de marché doit évoluer afin de mieux servir le développement humain et de mieux s'intégrer à l'environnement.

⁹ <http://www.undp.org/content/undp/fr/home/sustainable-development-goals.html>

En pratique, l'approche d'analyse ESG développée par Mirova tient compte des enjeux sectoriels. Elle n'exclut pas de secteur a priori mais se fonde sur **une analyse absolue visant à différencier les secteurs selon leur degré d'exposition aux enjeux du développement durable** (i.e. niveau d'impact, leviers d'amélioration possibles). Mirova applique également **une approche d'analyse sur l'ensemble du cycle de vie** qui lui permet à la fois d'apprécier les risques ESG et d'identifier les opportunités telles que les *business models* apporteurs de solutions aux grands défis du développement durable. Il faut aussi noter que chez Mirova la gouvernance est considérée comme un moyen clé pour aider à une performance environnementale, sociale et économique.

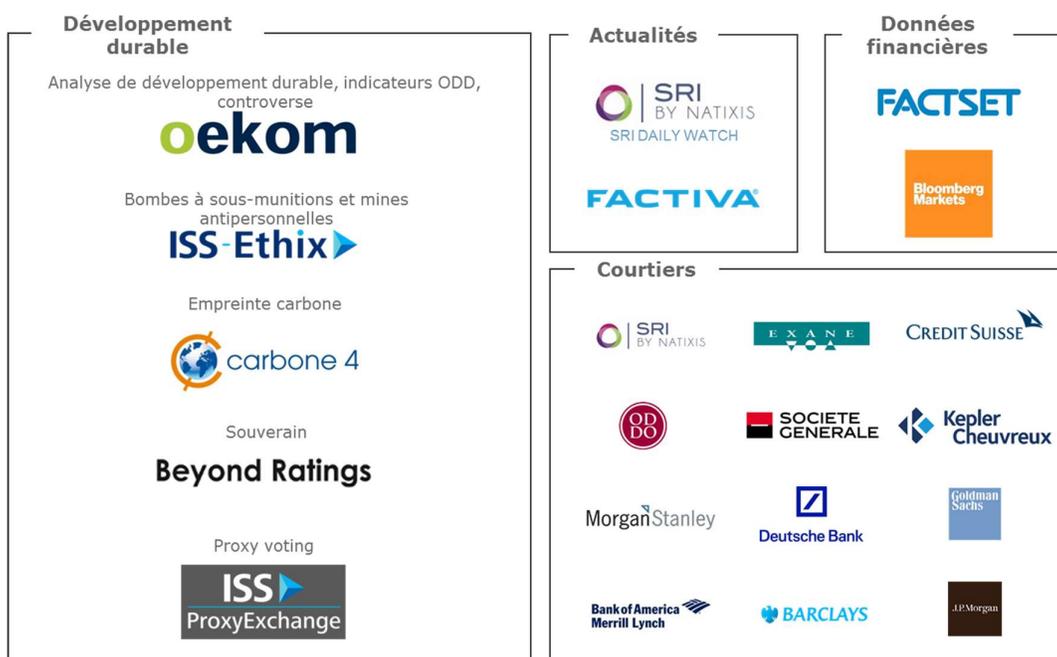
La philosophie de recherche IR de Mirova est expliquée en détails sur son site Internet :

http://www.mirova.com/Content/Documents/Mirova/publications/PHILOSOPHIE_Mirova.pdf.

2. b. Quels sont les moyens internes et externes mis en œuvre pour conduire cette analyse ?

Mirova, dispose d'une équipe **d'une dizaine d'analystes dédiés à la recherche ESG, au vote et à l'engagement**. Compte tenu de l'approche IR thématique de conviction de Mirova, cette équipe occupe un rôle central dans les processus d'investissement puisqu'elle a vocation à fournir aux équipes de gestion à la fois des analyses mettant en lumière les risques ESG auxquels les entreprises sont exposées, mais aussi et surtout les opportunités identifiées¹⁰. Pour conduire ces analyses, l'équipe de recherche ESG mène ses propres investigations, échange directement avec le management des sociétés, et s'appuie sur différentes sources d'information (cf. schéma ci-dessous) agrégées selon une méthodologie interne.

Ressources de l'équipe Recherche ESG



Les travaux de recherche produits par cette équipe dédiée couvrent une large palette, allant de la réalisation d'études qualitatives approfondies, notamment sur les thèmes durables, à la notation d'émetteurs sur les critères ESG en passant par les politiques et les rapports de vote et d'engagement.

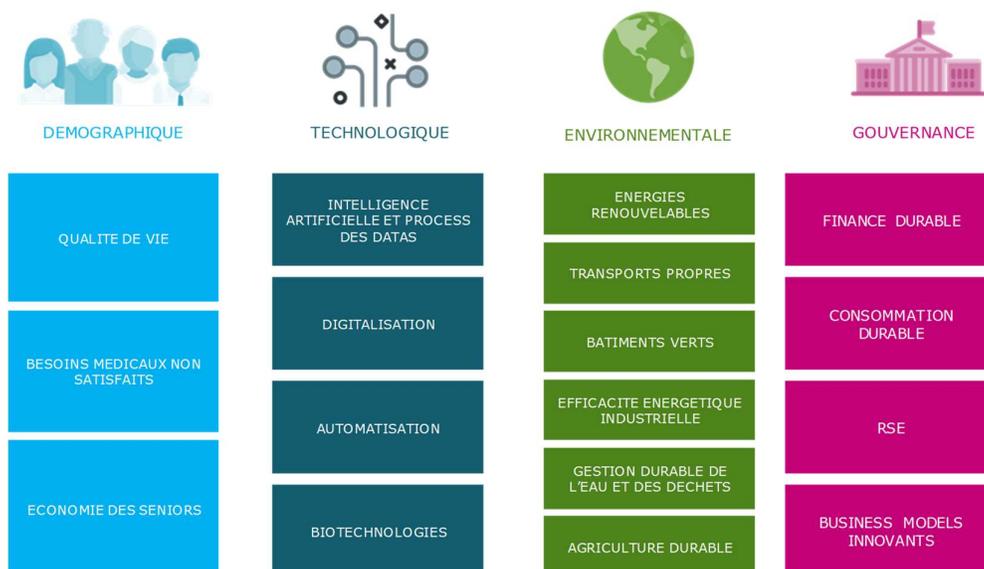
¹⁰ Ces opportunités sont décrites dans la section 2.c du présent Code

2. c. Quels sont les principaux critères d'analyse ESG ?

Comme expliqué en section 2.a, l'approche de Mirova se fonde sur les grands enjeux de développement durable¹¹. Ces enjeux refaçonnent le monde de demain et impactent ainsi les entreprises sous forme d'opportunités et/ou de risques ESG.

L'analyse des critères ESG, couvrant les risques mais aussi les opportunités, se met ainsi au service de la recherche de performance.

Pour analyser les opportunités, Mirova procède à une analyse thématique consistant à évaluer dans quelle mesure les entreprises proposent des solutions aux enjeux de développement durable. Ces différentes solutions sont catégorisées par Mirova au sein de **grandes thématiques d'investissement**, décrites dans le schéma ci-après.



¹¹ Des fiches expliquant ces enjeux sont disponibles en accès public sur le site Internet Mirova : http://www.mirova.com/Content/Documents/Mirova/publications/Fiches_ENJEUX%20ESG_Mirova.pdf

L'analyse des opportunités permet ainsi de cibler l'innovation sociale et environnementale :

 Energie durable	<ul style="list-style-type: none"> – Energies renouvelables – Energies bas-carbone – Efficacité énergétique – Accès favorisé à l'énergie 	 Consommation durable	<ul style="list-style-type: none"> – Produits certifiés / labellisés durables – Santé et nutrition – Modèles d'activité économique inclusifs
 Mobilité durable	<ul style="list-style-type: none"> – Moyens de transport bas-carbone (e.g. véhicules électriques, à hydrogène; performances des moteurs) – Réduction des impacts liés aux transports (e.g. réduction des pollutions locales et des bruits, systèmes de sécurité active) – Accès favorisé à la mobilité durable 	 Santé durable	<ul style="list-style-type: none"> – Accès favorisé aux médicaments – Réponse à des besoins médicaux non satisfaits / spécifiques – Recherche médicale apportant un bénéfice social supplémentaire (e.g. médecine personnalisée)
 Bâtiments et villes durables	<ul style="list-style-type: none"> – Efficacité énergétique des bâtiments – Réduction des émissions carbone liées à la consommation énergétique des bâtiments – Qualité d'usage des bâtiments – Bénéfices sociaux et environnementaux des infrastructures 	 TIC Durables	<ul style="list-style-type: none"> – Les TIC comme support à la durabilité (e.g. accès facilité à la santé, support aux énergies renouvelables) – Réduction de la fracture numérique – Sécurité des données
 Ressources durables	<ul style="list-style-type: none"> – Economie circulaire – Chimie durable – Sécurité alimentaire – Efficacité de gestion et traitement des eaux et des déchets 	 Finance durable	<ul style="list-style-type: none"> – Produits financiers intégrant les enjeux de développement durable – Accès favorisé aux services financiers

Source: Mirova

Pour analyser les risques, les critères ESG sont déterminés en fonction de l'exposition des entreprises aux différents enjeux de développement durable. L'exposition aux enjeux environnementaux et sociaux varie selon la nature de l'activité de l'entreprise (enjeux sectoriels). L'analyse des risques ESG permet ainsi une ré-internalisation des externalités¹² sociales et environnementales négatives :

 Energie durable	<ul style="list-style-type: none"> – Impacts environnementaux résultant de la production d'énergie – Droits humains des communautés locales – Sécurité nucléaire – Conditions de travail des employés (santé, sécurité et droits du travail) 	 Consommation durable	<ul style="list-style-type: none"> – Qualité et sécurité alimentaire – Agriculture durable – Droits et conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement – Marketing responsable
 Mobilité durable	<ul style="list-style-type: none"> – Eco-design et recyclage – Impact environnemental des véhicules – Impact environnemental de la production – Sécurité des utilisateurs et des personnes environnantes 	 Santé durable	<ul style="list-style-type: none"> – Sécurité des médicaments – Pratiques promotionnelles responsables – Ethique dans les pratiques de R&D
 Bâtiments et villes durables	<ul style="list-style-type: none"> – Santé et sécurité des employés sur les chantiers de construction – Déchets et pollutions liés à la construction – Impact des infrastructures sur les communautés locales – Gestion environnementale des bâtiments 	 TIC Durables	<ul style="list-style-type: none"> – Droits et conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement – Protection des droits fondamentaux – Responsabilité et intégrité des contenus – Impact environnemental des équipements IT
 Ressources durables	<ul style="list-style-type: none"> – Conditions de travail des employés (santé, sécurité et droits du travail) – Sécurité des produits chimiques – Droits humains des communautés locales – Gestion de l'eau – Impact environnemental des opérations 	 Finance durable	<ul style="list-style-type: none"> – Pratiques de commercialisation responsables – Réduction des impacts environnementaux et sociaux des produits financiers
<p>Les ressources humaines et l'éthique des affaires représentent des enjeux clés pour tous les secteurs</p>			

Source: Mirova

Les critères de gouvernance sont quant à eux considérés comme un moyen clé pour aider à une performance environnementale, sociale et économique.

¹² Une externalité négative caractérise le fait qu'un agent économique crée, par son activité, un effet externe en procurant à autrui, sans contrepartie monétaire, une nuisance ou un dommage sans compensation.

2. d Quelle est la méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG (construction, échelle d'évaluation...) ?

La méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG de Mirova s'appuie sur quatre grands principes :

Une approche Risques / Opportunités

L'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) implique la prise en compte de deux dimensions, pouvant souvent se compléter.

Capter les opportunités : le positionnement sur l'innovation technologique et sociétale lorsqu'elle devient un élément structurant du projet économique permet aux entreprises de capter les opportunités liées à l'atteinte des ODD.

Gérer les risques : une « ré-internalisation des externalités sociales et environnementales », souvent sous la forme d'une gestion des enjeux diffus du développement durable, permet de limiter les risques associés à l'atteinte des ODD.

Cette structure d'analyse accordant une importance égale aux opportunités et aux risques constitue notre premier prisme de lecture des enjeux de développement durable.

Des enjeux ciblés et différenciés

Notre analyse des risques et des opportunités cherche à se concentrer sur les points les plus susceptibles d'avoir un impact concret sur les actifs étudiés et sur la société dans son ensemble. Par ailleurs, les enjeux auxquels font face les différents agents économiques sont très différents d'un secteur à l'autre et peuvent même différer sensiblement au sein d'un même secteur¹³.

Dès lors, nos démarches d'analyse se concentrent sur un nombre limité d'enjeux adaptés aux spécificités de chaque actif étudié.

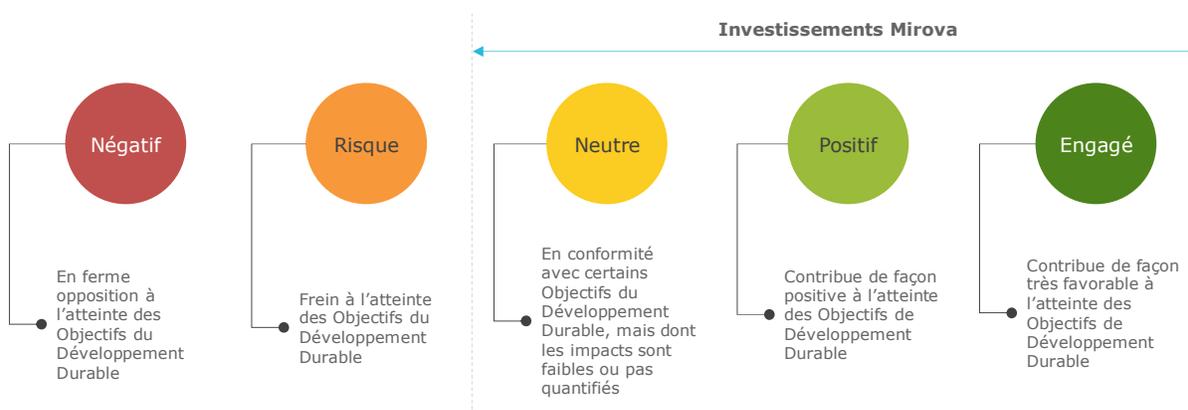
Une vision sur l'ensemble du « cycle de vie »

Afin d'identifier les enjeux susceptibles d'avoir un impact sur un actif, l'analyse des enjeux environnementaux et sociaux nécessite de considérer l'ensemble du cycle de vie des produits et services, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie des produits. Par exemple, si dans le secteur textile un focus important est réalisé sur les conditions de travail chez les fournisseurs, chez les producteurs automobiles, l'accent sera plus mis sur la question de la consommation d'énergie lors de l'utilisation des produits.

Une échelle de notation qualitative

Le principal résultat de ces analyses est la production d'une opinion qualitative globale en cinq niveaux permettant d'apprécier le niveau d'adéquation de l'actif avec l'atteinte des ODD.

¹³ Pour chaque secteur, la définition des enjeux « clés » fait l'objet d'une étude spécifique. Ces éléments sont disponibles sur le site Internet de Mirova www.mirova.com



Source : Mirova, juin 2018

Cette échelle de notation étant définie par rapport à l'atteinte des objectifs de développement durable, elle ne présuppose pas une distribution particulière a priori des notations, que ce soit au global ou par secteur. Tous les investissements Mirova sont évalués au minimum en Neutre, avec une volonté d'investir de manière prioritaire dans les actifs les mieux évalués. Ainsi, dans le secteur de l'énergie, les sociétés impliquées dans l'extraction de charbon et de pétrole sont notées au maximum en Risque alors que les sociétés du secteur des énergies renouvelables bénéficient de notations plutôt positives.

De plus, **Mirova exclut des fonds qu'elle gère directement toute entreprise impliquée dans la fabrication, le commerce et le stockage de mines anti-personnel et de bombes à sous-munitions**¹⁴.

Certaines activités telles que le tabac, le pétrole, le charbon, activités militaires, les jeux d'argent, les divertissements pour adultes ou les boissons sucrées sont également inéligibles aux portefeuilles de Mirova. Cette exclusion ne se fonde pas sur des positions dogmatiques, mais sur le fruit de son analyse ESG absolue¹⁵ différenciant les secteurs en mettant en lumière de forts impacts négatifs et des leviers d'amélioration insuffisants. La politique sur les activités controversées de Mirova est disponible sur le site internet :

<http://www.mirova.com/Content/Documents/Mirova/publications/VF/DocRecherche/ActivitesControverses2018.pdf>.

2. e. À quelle fréquence l'évaluation ESG est-elle révisée ?

L'équipe de recherche IR suit l'actualité des entreprises au fil de l'eau afin d'assurer que l'opinion développement durable soit toujours valable. Des systèmes d'alertes permettent de modifier l'opinion en cas d'évènement pouvant impacter l'évaluation. Si aucun évènement particulier n'affecte l'entreprise, celle-ci sera de nouveau analysée dans un intervalle compris **entre 12 et 24 mois**.

¹⁴ La politique d'exclusion concernant les mines anti-personnel et les bombes à sous munitions de Mirova est accessible sur son site Internet : <http://www.mirova.com/fr-FR/Mirova/Engagements/Engagement-BASM>

¹⁵ Pour plus d'explications, se référer à la section 2.a du présent document

Partie 3 : Processus de gestion

3. a. Comment les critères ESG sont-ils pris en compte dans la définition de l'univers d'investissement éligible ?

La philosophie de Mirova est de concilier performance financière et impact social et environnemental. Mirova considère en effet les critères ESG non seulement comme une source additionnelle d'identification des opportunités et des risques, mais aussi comme un vecteur de performance. **Les critères ESG sont donc pris en compte tout au long du processus d'investissement.**

La définition de l'univers thématique (ie. L'univers d'investissement éligible) est sous la responsabilité de l'équipe de Recherche en Investissement Responsable. L'équipe grâce aux critères ESG, réduit ainsi significativement l'univers de part, pour obtenir un univers éligible répondant aux fortes exigences de Mirova pour ses fonds ISR. Vous trouverez plus de détail sur la méthodologie employée en question 2.d.

3. b. Comment les critères ESG sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?

Comme expliqué dans les sections dédiées à son approche IR globale et aux principes fondamentaux de sa recherche IR¹⁶, Mirova considère les critères ESG non seulement comme une source additionnelle d'identification des opportunités et des risques, mais aussi comme un vecteur de performance.

Les critères ESG ne sont donc pas seulement utilisés pour déterminer l'univers éligible : ils alimentent les idées d'investissement en permettant d'identifier les entreprises qui ont su adapter leurs pratiques ESG et leur *business model* aux grandes transitions qui façonneront le monde de demain.

Concrètement, cela se matérialise par **une gestion actions fondamentale, active, dont la construction de portefeuille est issue de la sélection de valeurs attractives tant sur le plan financier qu'extra-financier**. Au moment de la construction du portefeuille, l'équipe choisit donc les valeurs¹⁷ :

- qui sont exposées positivement aux thématiques d'investissement durable,
- qui gèrent correctement leurs risques y compris sur le plan ESG,
- qui présentent des fondamentaux financiers solides et un potentiel d'appréciation financière à moyen / court terme.

Cette approche de gestion, combinant responsabilité et création de valeur à long terme, prend ainsi la forme de **fonds recherchant une performance financière et des impacts ESG positifs**.

Ces objectifs sont **mesurés à travers des indicateurs financiers** (performance, risque / volatilité, tracking-error, etc.) **et extra-financiers** (répartition du portefeuille au regard des opinions ESG, répartition thématique, intensité Carbone, pourcentage de femmes au sein des conseils d'administration, etc.). Ces indicateurs ESG sont inclus dans le reporting mensuel des fonds et dans un reporting extra-financier spécifique accessible sur le site Internet¹⁸.

En sus de ces éléments, les fonds actions Mirova visent une qualité ISR des portefeuilles supérieure à celle de l'indice de référence, en favorisant notamment les sociétés les mieux notées sur les enjeux ESG. A caractéristique financière équivalente, le gérant favorisera une entreprise mieux notée d'un point de vue ESG.

¹⁶ Pour en savoir plus, se référer aux sections 1.b et 2a du présent Code

¹⁷ Exception : les équipes de gestion peuvent sélectionner des émetteurs non évalués par l'équipe de Recherche en Investissement Responsable dans la limite de 10% de l'actif net du fond. Cependant, tout émetteur non évalué doit faire l'objet d'une couverture dans les 3 mois ou, à défaut, être cédé.

¹⁸ Pour en savoir plus sur l'emplacement de ces documents, se référer à la section 4.b du présent Code

3. c. Existe-t-il une politique d'engagement ESG spécifique à ce ou ces fonds ?

Ces fonds s'appuient sur la politique d'engagement de Mirova, consistant à mener des actions de dialogue continu et ciblé auprès des entreprises pour les inciter à améliorer leurs pratiques ESG. Cette politique est décrite en section 1.b du présent Code et est disponible ainsi que le rapport d'activité sur le site internet de Mirova, www.mirova.com, rubrique « vote et engagement ».

3. d. Existe-t-il une politique de vote spécifique à ce ou ces fonds intégrant des critères ESG ?

Mirova a défini une politique de vote propriétaire intégrant les critères ESG dans les principes d'analyse de résolutions. Cette politique, applicable à l'ensemble de ses fonds actions, est décrite en section 1.b du présent Code et est disponible ainsi que le rapport d'activité sur le site internet de Mirova, www.mirova.com, rubrique « vote et engagement ».

3. e. Le ou les fonds pratiquent-ils le prêt/emprunt de titres ?

A ce jour, les fonds Actions de Mirova ne pratiquent pas le prêt/emprunt de titres.

3. f. Le ou les fonds utilisent-ils des instruments dérivés ?

Les fonds cités dans ce document n'utilisent pas de produits dérivés. Cependant, dans le cadre de la gestion des fonds actions présentés dans ce Code, les instruments dérivés peuvent être **utilisés de façon exceptionnelle et limitée dans le temps pour couvrir une exposition** en cas de flux de passif (souscriptions ou rachats). **Cette utilisation limitée de produits dérivés n'a pas d'impact sur la qualité ISR des fonds.**

3. g. Une part des actifs du ou des fonds est-elle investie dans des organismes non cotés à forte utilité sociétale ?

Au sein de la gamme actions présentée dans ce Code de Transparence, le fonds **Insertion Emplois Dynamique** alloue une part de ses actifs à des organismes non cotés avec un objectif de rendement financier ainsi qu'un objectif d'utilité sociale. A travers cette poche solidaire, Mirova investit en partenariat avec France Active **entre 5 et 10 % du fonds dans des entreprises et structures solidaires non cotées participant à la création/consolidation d'emplois, notamment pour les personnes en difficulté d'insertion.**

Partie 4 : Contrôle et Reporting ESG

4. a. Quelles sont les procédures de contrôle internes et/ou externes permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG définies dans la partie 3 du code ?

En premier lieu, **les gérants** et analystes ESG partagent le même outil propriétaire et développé en interne, OCTAVE¹⁹. Dans cet outil sont regroupées les analyses financières et extra-financières des émetteurs. Les gérants ont donc **accès au portail de recherche IR interne** qui permet de consulter les analyses thématiques et ESG. Ces conclusions servent de base aux décisions d'investissement. **Les gérants effectuent ensuite un contrôle de premier niveau**, en s'appuyant sur un outil propriétaire indiquant les niveaux de qualité ISR des fonds et le détail chaque inventaire, valeur par valeur.

Un contrôle de second niveau sur le respect des contraintes ISR de chaque fonds **est également effectué par la Direction des Risques, indépendamment des équipes de gestion**. Un outil dédié permet un contrôle quotidien sur le paramétrage des contraintes stipulées dans le processus de gestion ISR et dans le prospectus, le suivi des dépassements, et la mise en œuvre d'une procédure d'escalade jusqu'à la régularisation effective.

4. b. Quels sont les supports media permettant de communiquer sur la gestion ISR du ou des fonds ?

Les tableaux ci-après dressent un panorama des supports de communication permettant de communiquer sur la gestion ISR des fonds de Mirova.

Type de documents	Supports de communication	Emplacement
Information à caractère juridique concernant les fonds	<ul style="list-style-type: none"> • Prospectus : informations sur les caractéristiques des fonds commercialisés (risques, modalités de fonctionnement...). • DICI : Document d'Informations clés pour l'investisseur et précontractuelles qui doivent être communiquées à l'investisseur. • Rapports annuels, rapports semestriels 	Site internet de Mirova, rubrique « Nos Fonds » : http://www.mirova.com/fr-FR/nos-fonds-communs-de-placement
Recherche ESG	<ul style="list-style-type: none"> • Philosophie de recherche ESG • Fiches décrivant les enjeux ESG identifiés par Mirova • Fiches décrivant les thématiques d'investissement durable de Mirova • Etudes thématiques • Focus sur des thématiques spécifiques 	Site internet de Mirova, rubrique « Médiathèque » : http://www.mirova.com/fr-FR/Mediatheque/Publications
Vote et engagement	<ul style="list-style-type: none"> • Politique de vote : philosophie et principes d'analyse des résolutions • Reporting de vote : bilan annuel des campagnes d'assemblées générales (périmètre de vote, taux de vote pour / contre / abstentions, tendances par thème et par zones géographiques, etc.) • Politique d'engagement: philosophie, processus, etc. • Reporting d'engagement: bilan annuel des actions d'engagement menées (nombre d'actions de dialogue, répartition par thème, etc.) 	Site internet de Mirova, rubrique « Vote et Engagement » : http://www.mirova.com/fr-FR/politique-de-vote

¹⁹ OCTAVE : Online Collaborative Tool Actions Vote Engagement

Type de documents	Supports de communication	Emplacement
Profil, composition et performances financières et extra-financières du fonds	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche produit : informations générales sur l'approche d'investissement adoptée par le fond, tant sur le plan financier qu'extra-financier • Reporting mensuel: détail des performances, profil de risque et de rendement, répartition sectorielle et géographique, indicateurs extra-financiers (répartition du portefeuille par opinion ESG, répartition thématique, etc.) • Reporting extra-financier des fonds : indicateurs permettant d'évaluer l'impact des fonds sur des thèmes ESG ciblés. L'indicateur du pilier Environnemental est l'indicateur Intensité Carbone. L'indicateur du pilier Social est l'évolution des effectifs. L'indicateur du pilier Gouvernance est le pourcentage de femmes au sein des conseils d'administration. Et l'indicateur du pilier Droits de l'homme est le pourcentage d'émetteurs exposés à de sérieuses controverses. 	<p>Site internet de Mirova, rubrique « Nos Fonds » : http://www.mirova.com/fr-FR/nos-fonds-communs-de-placement</p> <p>Site internet de Mirova, rubrique « News » : http://www.mirova.com/fr-FR/News/News/Reporting-extra-financier</p>
Empreinte carbone	<ul style="list-style-type: none"> • Empreinte carbone : mesure des émissions carbone des portefeuilles actions Mirova consolidés 	<p>Site internet de Mirova, rubrique « Médiathèque » : http://www.mirova.com/fr-FR/Mediatheque/Publications/Focus-Impact-carbone-des-investissements-en-Actions-de-Mirova</p>

Les documents commerciaux et réglementaires sont également disponibles sur le site internet des Caisses d'Epargne dans la rubrique faire fructifier son capital : <https://www.caisse-epargne.fr/particuliers/epargner/faire-fructifier-son-capital>

Annexe I : Glossaire des termes relatifs à l'ISR

ISR (Investissement Socialement Responsable) : Placements qui visent à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Développement durable : "Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs."²⁰. Ce concept intègre au moins trois dimensions : économique, sociale et environnementale.

Critères ESG :

- Dimension Environnementale : désigne l'impact direct ou indirect de l'activité d'un émetteur sur l'environnement.
- Dimension Sociale/Sociétale : relative à l'impact direct ou indirect de l'activité d'un émetteur sur les parties prenantes (salariés, fournisseurs, etc.), par référence à des valeurs universelles (notamment droits humains, normes internationales du travail, lutte contre la corruption...).
- Dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée. Cela inclut aussi les relations entre les nombreuses parties prenantes et les objectifs qui gouvernent l'entreprise. Parmi ces acteurs principaux, on retrouve notamment, les actionnaires, la direction et le conseil d'administration de l'entreprise.

Engagement : Activité des investisseurs (sociétés de gestion, fonds de pension, sociétés d'assurance, ...) visant à influencer le comportement d'une entreprise, à moyen et long terme, en faisant valoir l'importance d'une meilleure prise en compte des facteurs environnementaux, sociétaux et de gouvernance. Cette action recouvre aussi bien le dialogue avec les entreprises (individuellement ou collectivement), que les pratiques de vote des gérants, dont le dépôt de résolutions proposées en assemblée générale d'actionnaires.

RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) : Application des principes du développement durable à l'entreprise. Intégration volontaire par les entreprises, en sus de critères économiques usuels, de préoccupations environnementales, sociales/sociétales et de gouvernance (ESG) à leurs activités et à leurs relations avec les parties prenantes.

Parties prenantes : Tout groupe ou tout individu pouvant affecter ou être affecté par la réalisation des objectifs d'une organisation. Dans le cas d'une entreprise, ce terme désigne l'ensemble des personnes physiques ou morales (salariés, actionnaires, clients, fournisseurs, collectivités locales, ONG, syndicats, société civile...) qui ont des liens directs ou indirects avec celle-ci.

Sources : définitions de l'AFG et du FIR

²⁰ Rapport Brundtland, août 1987, Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement.

Annexe II : Informations relatives aux labels TEEC, ISR et solidaire



Le label « Transition énergétique et écologique pour le climat » (TEEC)

Une présentation complète de l'adéquation du fonds Mirova Europe Environmental Equity Fund avec les principes du label TEEC figure en pages 26 et 27.



Le label ISR

Une présentation complète de l'adéquation des fonds Mirova avec les principes du label ISR figure en pages 28 et 29.



Le label solidaire Finansol

Le label Finansol a été créé en 1997 pour **distinguer les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne auprès du grand public**. Attribué par un comité d'experts indépendant issus de la société civile, le label Finansol repose depuis sa création sur des critères de solidarité et de transparence.

- Il assure aux épargnants que leur épargne contribue réellement au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et/ou environnementale comme l'accès à l'emploi, au logement, le soutien à l'agriculture biologique et aux énergies renouvelables ou encore à l'entrepreneuriat dans les pays en développement,
- Il atteste également de l'engagement de l'intermédiaire financier à donner une information fiable sur le produit labellisé et les activités soutenues.

Chaque produit d'épargne solidaire labellisé doit donc remplir plusieurs critères, dont les principaux sont les suivants :

Les critères de solidarité. Selon le mécanisme du produit d'épargne, il doit se conformer à l'un des deux points suivants :

- L'encours de l'épargne finance des projets solidaires : tout ou partie de l'encours de l'épargne (c'est-à-dire l'argent placé) est affecté au financement d'entreprises solidaires œuvrant principalement dans les domaines suivants : accès à l'emploi et au logement, soutien d'activités écologiques et à l'entrepreneuriat dans les pays en développement.
- Les revenus de l'épargne soutiennent les activités d'association : au moins 25% des intérêts sont versés de façon régulière (au moins annuel) par l'épargnant sous forme de don à des organismes bénéficiaires.

Les critères de transparence et d'information. Un correspondant "épargne solidaire" désigné est en charge :

- de tenir à disposition des souscripteurs, des épargnants et des réseaux de distribution l'ensemble des informations sur le produit labellisé,
- d'informer de manière complète les épargnants sur le caractère solidaire du produit à sa souscription et, par la suite, de façon annuelle,
- d'informer régulièrement Finansol de ses données de la finance solidaire, et ce pour faciliter la mise en place d'indicateurs sur le secteur.

LABEL TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE POUR LE CLIMAT



Le label « Transition énergétique et écologique pour le climat » (TEEC) a été créé par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, pour mobiliser l'épargne vers la transition énergétique et écologique. Il s'inscrit dans le cadre des politiques publiques appelées par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte d'août 2015. Lancé fin 2015 et reposant sur **3 principaux piliers**, le label TEEC permet d'identifier les qui financent l'économie verte, d'inciter à la création de nouveaux fonds verts, et de faciliter le reporting des entreprises sur la part verte de leurs activités. Ce label garantit ainsi aux épargnants la transparence et la qualité des caractéristiques environnementales des produits financiers labellisés, confirmées grâce à l'audit d'un tiers expert et indépendant.

Au sein de la gamme de fonds Actions, le fonds Mirova Europe Environmental Equity Fund a obtenu le label TEEC en mai 2016.

Pour en savoir plus : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-label-transition-energetique-et.html>

Pilier 1

OBJECTIFS RECHERCHES ET METHODOLOGIE DE SELECTION DES ACTIFS CONCOURANT A LA TEEC

OBJECTIFS

Les processus d'investissement actions de Mirova reposent sur une **approche thématique** (ou multithématique) consistant à identifier les émetteurs proposant des solutions aux problématiques de développement durable. Ces opportunités sont classées au sein de 4 grandes transitions identifiées par Mirova. Certains fonds, à l'instar de Mirova Europe Environmental Equity Fund (labellisé TEEC), se focalisent sur des thématiques et des secteurs apportant une **contribution directe aux enjeux de la transition énergétique et écologique**.

Le fonds Actions de Mirova labellisé TEEC investit ainsi **75% minimum de ses encours dans des entreprises réalisant une part significative de leur chiffre d'affaires dans des éco-activités concourant à la TEEC** : énergies renouvelables, bâtiments verts, gestion des déchets et contrôle de la pollution, industries eco-efficientes, transports propres, technologies de l'information et de la communication fondées sur des sources bas carbone ou constituant des offres de substitution, agriculture et activités forestières durables, infrastructures d'adaptation au changement climatique.

Pour évaluer la part d'éco-activités des portefeuilles labellisés TEEC, les équipes de Mirova réalisent leur meilleure estimation de la part du chiffre d'affaires de chaque émetteur concourant à TEEC, suivant la définition du référentiel du label, sur la base :

- des informations communiquées publiquement par l'entreprise : document de référence, rapport développement durable, site internet...
- d'échanges avec la société,
- des connaissances sectorielles des analystes.

EXCLUSIONS SECTORIELLES

Parallèlement à sa sélection sectorielle positive en faveur de la TEEC, **Mirova exclut de ses portefeuilles les sociétés, projets ou activités relevant des secteurs de l'exploration-production et de l'exploitation de combustibles fossiles**. Cette exclusion ne se fonde pas sur des positions dogmatiques, mais sur le fruit de l'analyse ESG absolue de Mirova différenciant les secteurs en mettant en lumière de forts impacts négatifs et des leviers d'amélioration insuffisants.

En convergence avec les exigences du label TEEC, **les fonds labellisés excluent également l'ensemble de la filière nucléaire, ainsi que les sociétés favorisant indirectement ou partiellement les combustibles fossiles et /ou l'énergie nucléaire, les émissions intenses de GES, la déforestation ou encore la dégradation des sols**.

L'approche thématique durable de Mirova (philosophie, critères et enjeux ESG pris en compte, etc.) est décrite au sein du présent Code de Transparence (se référer notamment aux parties 2 et 3). Les objectifs généraux, financiers et environnementaux des fonds sont décrits dans la **fiche produit de chaque OPCVM**, disponible sur le site internet de Mirova : www.mirova.com, rubrique « nos fonds ».

Le détail des activités entrant dans le champ de la TEEC figurent dans la nomenclature sectorielle du référentiel du label TEEC (annexe 1, section 2, pages 14 à 21), [disponible sur le site Internet du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer](#).

La répartition du portefeuille par degré de contribution à la TEEC (en pourcentage du chiffre d'affaires réalisé sur des éco-activités), ainsi que la **composition détaillée du portefeuille** sont publiées au sein d'un **reporting spécifique** du fonds [disponible sur le site Internet de Mirova](#).

L'approche d'analyse ESG absolue conduisant à **l'inéligibilité de certains secteurs d'activités est expliquée dans le présent Code de Transparence** (se référer notamment à la partie 2).

Les **critères d'exclusions strictes et partielles** exigés par le label TEEC figurent dans le référentiel (annexe 2, page 22), [disponible sur le site Internet du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer](#).

LABEL TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE POUR LE CLIMAT



Pilier 2

PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG DANS LA CONSTRUCTION ET LA VIE DU PORTEFEUILLE

CONSTRUCTION ET SUIVI

La constitution de l'univers d'investissement (ou thématique) est réalisée à partir d'une double approche opportunité/risque. L'approche opportunité vise à identifier les acteurs proposant des solutions aux enjeux de la transition énergétique et écologique. L'approche risque vise à écarter les sociétés ne faisant pas montre de bonnes pratiques sur les enjeux ESG. Ainsi, pour intégrer l'univers d'investissement (ou thématique), au moins un des deux critères suivants doit être respecté :

- Pour les acteurs directement exposés aux enjeux de la transition énergétique et écologique : a minima 10% du chiffre d'affaires doit être réalisé dans les éco-activités au sens du label TEEC.
- Pour les autres acteurs : avoir une notation « positive » sur le pilier environnement de la notation ESG (opinions développement durable).

Dans les deux cas, les acteurs doivent faire preuve de bonnes pratiques développement durable selon la grille d'analyse ESG de Mirova (minimum neutre). En cas de controverse avérée et vérifiée par l'équipe de recherche IR, l'émetteur concerné deviendrait inéligible ou serait exclu du portefeuille dans les 3 mois. Par ailleurs, les émetteurs contrevenant aux conventions sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des **mines anti-personnelles** et sur leur destruction (dite convention d'Ottawa, 1997) et sur les **armes à sous-munitions** (dite convention d'Oslo, 1998) sont exclus.

L'impact des critères ESG sur la construction et la vie du portefeuille est décrit plus en **détails au sein du présent Code de Transparence** (se référer notamment aux parties 2 et 3).

La **politique d'exclusion** concernant les **mines anti-personnelles et les armes à sous munitions** de Mirova est accessible sur son site Internet : www.mirova.com, rubrique « engagements » / « engagements BASM ».

Pilier 3

MISE EN EVIDENCE DES IMPACTS POSITIFS SUR LA TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE UN INDICATEUR-CLE RETENU : L'EMPREINTE CARBONE DU PORTEFEUILLE

METHODOLOGIE

Souhaitant évaluer l'impact concret de sa stratégie d'investissement à thématique durable, Mirova a co-développé avec Carbone 4 **une approche innovante** de mesure de l'empreinte carbone des portefeuilles faisant ressortir :

- des émissions induites par l'activité des émetteurs sur l'ensemble de leur périmètre de responsabilité, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à l'utilisation des produits (« from cradle to grave »),
- des émissions évitées grâce à l'implémentation de stratégies bas-carbone par les émetteurs.

La méthodologie de mesure de l'empreinte carbone des portefeuilles « Carbon Impact Analytics » est [disponible sur le site Internet Carbone 4](#).

INDICATEUR

Pour permettre d'évaluer concrètement le degré de contribution de ses fonds à la transition énergétique et écologique, Mirova publie ainsi **l'intensité Carbone de ses portefeuilles** :

- s'exprimant en tonnes CO2 / valeur d'entreprise en € ;
- couvrant les scopes 1, 2 et 3, permettant ainsi d'évaluer l'impact carbone sur l'ensemble du cycle de vie ;
- mettant en évidence les émissions évitées.

Cet indicateur est communiqué à la fois pour le fonds et pour son indice de comparaison.

L'**empreinte carbone** du fonds actions labellisé TEEC de Mirova est publiée au sein d'un **reporting spécifique** du fonds [disponible sur le site Internet de Mirova](#).

LABEL INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE (ISR)



Le label « Investissement socialement responsable » (ISR) a été créé début 2016 par le Ministère des Finances et des Comptes publics avec l'appui des professionnels de la Gestion d'Actifs. Fondé sur **6 principaux piliers**, le label vise à rendre plus visibles les produits ISR par les épargnants. Il permet aux investisseurs d'identifier aisément des placements intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur politique d'investissement.

Pour en savoir plus sur label ISR, se référer au site Internet dédié : <http://www.lelabelisr.fr/>

Pilier 1 OBJECTIFS RECHERCHES PAR LES FONDS AU TRAVERS D'UNE PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG

OBJECTIFS

Les fonds actions de Mirova ont pour **objectif de tirer parti des opportunités d'investissement générées par les grandes transitions**. Concrètement, ils mettent en œuvre une sélection positive, en identifiant les entreprises qui proposent des solutions innovantes ou sont exposées aux grandes transitions. Par ailleurs, les entreprises significativement exposées à des risques Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) et présentant des déficiences dans la gestion de ces risques ne sont pas retenues dans les portefeuilles.

Les fonds actions de Mirova visent ainsi à **contribuer à bâtir un système économique et financier durable, à générer de bonnes performances financières et à mieux gérer les risques dans leur globalité**.

L'approche d'investissement de Mirova (philosophie, critères et enjeux ESG pris en compte, etc.) **est décrite au sein du présent Code de Transparence** (se référer notamment aux parties 2 et 3). Les **objectifs** généraux, financiers et ESG des fonds sont décrits dans la **fiche produit de chaque OPCVM**, disponible sur le site internet de Mirova www.mirova.com, rubrique « *nos fonds* ».

Pilier 2 METHODOLOGIE D'ANALYSE ET DE NOTATION DES EMETTEURS MISE EN ŒUVRE

ANALYSE ESG

L'évaluation ESG des émetteurs repose sur la **methodologie d'analyse propriétaire de Mirova**, définie et déployée par **une équipe composée d'une dizaine d'analystes dédiés à la recherche ESG, au vote et à l'engagement**. Compte tenu de l'approche IR thématique de conviction de Mirova, cette équipe occupe un rôle central dans les processus d'investissement puisqu'elle a vocation à fournir aux équipes de gestion à la fois des analyses mettant en lumière les risques ESG auxquels les entreprises sont exposées, mais aussi et surtout les opportunités identifiées. Pour conduire **ces analyses, l'équipe de recherche ESG mène ses propres investigations, échange directement avec le management des sociétés, et s'appuie sur différentes sources**.

La **methodologie d'analyse ESG de Mirova** (principes fondamentaux, critères et enjeux ESG pris en compte, moyens internes et externes, échelle de notation, etc.) est **décrite au sein du présent Code de Transparence** (se référer notamment à la partie 2).

La philosophie de recherche ESG de Mirova, ainsi que des fiches synthétiques sur les enjeux ESG et les thématiques d'investissement durable, sont également publiées sur son **site Internet** : www.mirova.com, rubrique « *Médiathèque* ».

Pilier 3 PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG DANS LA CONSTRUCTION ET LA VIE DU PORTEFEUILLE

PORTEFEUILLE

La prise en compte des critères ESG dans la construction et la vie des portefeuilles se fait tout au long du processus d'investissement. Les critères ESG sont utilisés pour définir les univers thématiques. Enfin, au niveau de la construction des portefeuilles, les fonds Actions visent une qualité ISR du portefeuille supérieure à celle de l'indice de référence, en favorisant notamment les sociétés les mieux notées sur les enjeux ESG.

L'impact des critères ESG sur la construction et la vie du portefeuille (réduction de l'univers de départ, politique en matière d'instruments dérivés, etc.) est décrit plus en détails **dans le présent Code de Transparence** (se référer notamment à la partie 3).

Mirova communique également en toute transparence sur la **qualité ESG de ses fonds au travers de la répartition de ses portefeuilles par opinion développement durable, versus celle de leur indice de comparaison**. Ces indicateurs sont communiqués dans les reportings mensuels des fonds, disponibles sur le site internet de Mirova www.mirova.com, rubrique « *nos fonds* ».

LABEL INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE (ISR)



Pilier 4

POLITIQUE D'ENGAGEMENT ESG AUPRES DES EMETTEURS

En tant que gestion d'actifs responsable, Mirova se fixe pour **objectif d'encourager les entreprises à une meilleure prise en compte des enjeux de développement durable dans leur conduite d'activité.**

Cet objectif se matérialise par :

- **une politique de vote propriétaire**, dont les principes reflètent d'une part les meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise et intègrent d'autre part les enjeux environnementaux et sociaux au cœur des critères d'analyse.
- **Une approche de dialogue actif avec les entreprises** pouvant prendre plusieurs formes (échanges dans le cadre de l'analyse ESG, initiatives collaboratives avec d'autres investisseurs, etc.) suivant l'objectif recherché, dans le but de les inciter à améliorer leurs pratiques ESG.

DIALOGUE ET VOTE

L'approche de vote et d'engagement de Mirova est **décrite de façon synthétique au sein du présent Code de Transparence** (se référer notamment aux parties 1.b, 3.c et 3.d).

Les **politiques et les reportings** complets de vote et d'engagement sont par ailleurs publiés sur le **site Internet de Mirova** : www.mirova.com, rubrique « *vote et engagement* ».

Pilier 5

TRANSPARENCE RENFORCEE

Afin de veiller à la bonne compréhension de ses produits par les épargnants, **Mirova publie de nombreux documents** décrivant en toute transparence :

- Sa philosophie d'investissement ;
- La stratégie, les objectifs et les processus d'investissement de ses fonds ;
- Les règles de contrôle et de vérification des règles de gestion ISR ;
- Les performances financières et extra-financières de ses fonds.

COMMUNICATION

Les supports-média permettant de communiquer sur la gestion ISR des fonds (nom du support, emplacement) **et les processus de contrôle des règles de gestion ISR** sont décrits **au sein du présent Code de Transparence** (se référer à la partie 4).

Pilier 6

MISE EN EVIDENCE DES IMPACTS POSITIFS SUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE ECONOMIE DURABLE

Pour permettre d'évaluer concrètement le degré de contribution de ses fonds ISR au développement d'une économie durable, Mirova publie **4 indicateurs extra-financiers** représentatifs des piliers Environnement, Social, Gouvernance et Droits de l'homme:

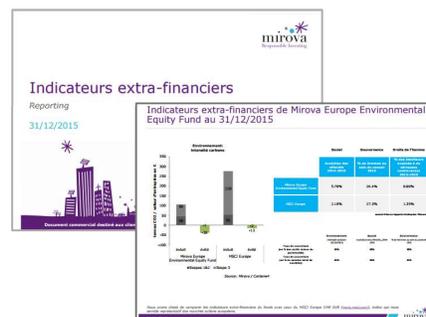
- **Pilier Environnemental : l'Intensité Carbone.**
- **Pilier Social : l'évolution des effectifs.**
- **Pilier Gouvernance : le pourcentage de femmes au sein des conseils d'administration.**
- **Pilier Droits de l'homme : le pourcentage d'émetteurs exposés à de sérieuses controverses.**

Ces indicateurs sont communiqués à la fois pour chaque fonds et pour son indice de comparaison.

INDICATEURS ESG

Ces indicateurs, leur méthodologie de calcul et les résultats obtenus sont publiés, pour chacun des fonds labellisés, au sein d'un **reporting extra-financier.**

[Ce document est disponible sur les sites Internet de Mirova.](#)



Informations légales

Les compartiments de la SICAV Mirova Funds sont agréés par la CSSF et autorisés à la commercialisation en France. Natixis Investment Managers International est la société de gestion et a délégué la gestion de la SICAV à Mirova. Insertion Emplois Dynamique, son nourricier Mirova Emploi France, Mirova Actions Monde et Mirova Europe environnement sont agréés par l'AMF et autorisés à la commercialisation en France. Natixis Investment Managers International est la société de gestion et a délégué la gestion de ces fonds à Mirova.

Les fonds cités dans ce document font l'objet d'un document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et d'un prospectus. Le DICI du fonds doit obligatoirement être remis préalablement à toute souscription. Les documents de référence du fonds (DICI, prospectus et document périodique) sont disponibles sur simple demande auprès de MIROVA et sur le site internet <https://www.caisse-epargne.fr>

Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il appartient donc à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans ce Fonds.

Pour plus d'information sur les risques, il convient de se reporter au prospectus du fonds disponible auprès de MIROVA sur simple demande ou sur le site internet <https://www.caisse-epargne.fr>

L'investissement est soumis à un risque de perte en capital. **Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.**

Par ailleurs, les performances passées ne constituent en aucun cas une garantie ou un indicateur fiable de la performance actuelle ou future. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion et de fonctionnement incluant des commissions et des droits de garde.

Ce Document et son contenu sont fournis à titre d'information et ne constituent pas une invitation, un conseil ou une recommandation de souscrire, acquérir ou céder des parts émises ou à émettre par le Fonds ou tout autre fonds décrit ou cité dans ce Document et géré par la société de gestion Mirova. Les produits ou services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique du destinataire en particulier. Mirova ne saurait être tenue pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans ce Document et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement. En tout état de cause, il vous appartient de consulter le règlement du Fonds et de recueillir les avis internes et externes que vous estimez nécessaires ou souhaitables, y compris de la part de juristes, fiscalistes, comptables, conseillers financiers, ou tous autres spécialistes, pour vérifier notamment l'adéquation de l'investissement qui vous est présenté avec vos objectifs et vos contraintes et pour procéder à une évaluation indépendante de cet investissement afin d'en apprécier les mérites et les facteurs de risques.

Ce Document est un document non contractuel à caractère purement informatif. Il est strictement confidentiel et les informations qu'il contient sont la propriété de Mirova. Il ne saurait être transmis à quiconque sans l'accord préalable et écrit de Mirova. De même, toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'accord préalable et écrit de Mirova. La distribution, possession ou la remise de ce Document dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce Document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer.

L'information contenue dans ce Document est fondée sur les circonstances, intentions et orientations actuelles et peuvent être amenées à être modifiées. Mirova ne porte aucune responsabilité concernant les descriptions et résumés figurant dans ce Document. Mirova ne s'engage en aucune manière à garantir la validité, l'exactitude, la pérennité ou l'exhaustivité de l'information mentionnée ou induite dans ce Document ou toute autre information fournie en rapport avec le Fonds. Aussi, Mirova n'assume aucune responsabilité pour toutes les informations, quelle qu'en soit la forme, contenues, mentionnées ou induites, dans ce Document ou en cas d'éventuelles omissions. Toutes les informations financières notamment sur les prix, marges ou rentabilités sont indicatives et sont susceptibles d'évolution à tout moment, notamment en fonction des conditions de marché. Mirova se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment sans préavis. Plus généralement, Mirova, ses sociétés mères, ses filiales, ses actionnaires de référence, les fonds qu'elle gère ainsi que leurs directeurs, administrateurs, associés, agents, représentants, salariés ou conseils respectifs rejettent toute responsabilité à l'égard des lecteurs de ce Document ou de leurs conseils concernant les caractéristiques de ces informations. Par ailleurs, la remise de ce Document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent.

Du fait des liens capitalistiques existants entre les entités citées, il peut exister des risques potentiels de conflits d'intérêts.

Document non contractuel rédigé en octobre 2018.

**MIROVA**

Société de gestion de portefeuille - Société Anonyme
RCS Paris n°394 648 216 - Agrément AMF n° GP 02-014
59, Avenue Pierre Mendès France – 75013 - Paris

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

43, avenue Pierre Mendès-France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France – Tél. : 01 78 40 80 00.
Société anonyme au capital de 51 371 060,28 euros – 329 450 738 RCS Paris - APE 6630Z - TVA : FR
203 294 507 38. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.im.natixis.com

BPCE

Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 157 697 890 €. Siège
social : 50, avenue Pierre-Mendès-France – 75201 Paris Cedex 13 – RCS Paris 493 455 042.
BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.